L'Entreprise.com

www.lentreprise.com

Date : 11/03/11

Déléguer : l'entreprise a tout à y gagner

Voici les bénéfices qu'une délégation bien gérée peut apporter dans plusieurs domaines, explique Gérard Rodach, dirigeant du cabinet de conseil et de formation Dalett
Stéphanie Condis pour LEntreprise.com

Gérard Rodach, dirigeant du cabinet de conseil et de formation Dalett et auteur de Faire appliquer ses décisions (éd. Eyrolles), assure qu'une délégation bien gérée est fondamentale au sein d'une société, que ce soit en termes de management ou pour faire appliquer les décisions prises. Voici, selon lui, les bénéfices collectifs qu'elle apporte dans plusieurs domaines :

> déléguer permet d'améliorer les performances des salariés, à tous les niveaux de la hiérarchie, en leur donnant une plus grande marge de manoeuvre, en les responsabilisant, en renforçant leur capacité d'initiative. C'est capital, notamment dans le contexte actuel de mondialisation où des personnes de cultures différentes sont amenées à travailler ensemble. Elles sont libres de trouver des solutions et une manière d'agir, sans perdre d'énergie à entrer dans un "moule". Le plus important, c'est qu'elles respectent les objectifs prévus ;

> on gagne en efficacité et en temps, avec une organisation plus décentralisée, moins lourde, qui correspond aux attentes des marchés, des clients et des partenaires, très exigeants quant à la réactivité des entreprises ;

> la délégation est un facteur de motivation des collaborateurs. Ils sentent qu'ils ne sont pas considérés comme de simples exécutants répondant aux ordres ;

> les salariés développent leurs compétences. L'entreprise a tout à y gagner ;

> le travail d'équipe en sort renforcé, et plus productif

Évaluation du site

Site du magazine mensuel L'Entreprise. Il met en ligne la quasi totalité de son édition papier ainsi qu'un fil d'actualité mis à jour régulièrement.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 3
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

copyright © 2011, Argus de la presse Tous droits réservés